

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/.35.../S/2023-2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE MAISON DE GARDIENNAGE.

Le Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge lance un Appel d'Offres pour le recrutement d'une maison de gardiennage (42 agents de gardiennage) dont les spécifications techniques sont définies dans le présent avis d'appel d'offre.

1. Objet du marché.

Le Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge invite par le présent Avis d'appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la prestation des services de gardiennage.

2. Financement du marché.

Le marché est financé sur les fonds propres du CHUK.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Prix et Monnaie de l'offre.

Le prix sera libellé en francs burundais toutes taxes comprises (TVAC).

5. Conditions de participation.

5.1. La participation au marché est ouverte à égalité de condition à toutes les personnes physiques ou morales possédant les conditions techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

5.2. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

6. Consultation et Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'offres peut être obtenu auprès du Secrétariat de la Direction Générale du CHU-Kamenge sise au Boulevard MWEZI GISABO n°28, Tél.22 23 6063/ 22 23 60 64/ 22 23 20 92 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P: 2210 BUJUMBURA.

7. Dépôt et Ouverture des Offres.

7.1. Dépôt des Offres.

La date limite de dépôt des offres est fixée le 9. /10/2023 à 10 heures, heures locales au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge, sis au Boulevard **MWEZI GISABO**: Tél.22 23 60 60/ 22 23 60 64/ 22 23 20 92 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P : 2210 BUJUMBURA.

9

7.2. Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu le...9.../10.../2023 à 10 h 30min dans la salle des réunions du CHU-Kamenge.

Les soumissionnaires ou leurs représentants présents à l'ouverture signeront une liste attestant leur présence.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

L'ouverture des offres se fera en un seul temps.

8. Critères de qualification

8.1. Les exigences en matières de qualification sont énumérées dans le présent Appel d'Offres.

8.2. Aucune marge de préférence ne sera accordée aux soumissionnaires.

9. Critères d'évaluation des offres

9.1. L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques et financiers mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme techniquement et la moins distante.

10. Documents constituant l'offre

10.1. L'offre technique:

L'offre technique, présentée par le soumissionnaire, sous une enveloppe fermée dont une originale et une copie comprendra les documents suivants dûment remplis:

- a. Une preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du DAO;
- b. Une garantie de soumission d'un million de Francs Burundais (1 000 000Fbu) ;
- c. La copie des statuts de l'entreprise;
- d. Une copie du registre de commerce;
- e. Un formulaire de soumission rédigée suivant le modèle en annexe I;
- f. Une attestation de non redevabilité délivrée par l'OBR;
- g. Une Attestation d'Identification Fiscale (NIF);
- h. Une attestation de non redevabilité en original délivrée par l'INSS en cours de validité;
- i. Le formulaire des renseignements sur le soumissionnaire;
- j. Attestation de non faillite et de non litige délivrées par tribunal de Commerce en cours de validité (3 mois);

- k. L'adresse fixe et connu des Soumissionnaires selon le modèle en annexe;
- l. Fournir au moins trois (03) procès-verbaux de réception ou trois (03) contrats des marchés analogues déjà exécutés ou trois (03) attestations de bonne exécution auprès des Institutions et établissements du BURUNDI ;
- m. La liste complète des équipements à disposer suivant le modèle en annexe. (Prospectus à l'appui) (voir annexe n°7).;
- n. Une liste du personnel à aligner avec une preuve de cotisation à l'INSS sanctionné par un contrat notarié de chaque personnel aligné ;
- o. L'acte d'engagement rédigé selon le modèle en annexe 2;

10.2 L'offre financière :

- 1. L'acte de soumission dûment rempli conformément à l'annexe n°4;;
- 2. Bordereau des prix unitaires rempli conformément à l'annexe n°3;
- 3. Délai d'exécution.

11. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

12. Garantie de soumission

L'offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant d'un million de francs burundais (1 000 000Fbu). L'absence de cette garantie constitue une cause de rejet de l'offre.

13. Délai d'exécution

Le délai d'exécution du marché est fixé à une (1) année, à compter à partir de la date de début d'exécution spécifiée dans la notification définitive du marché.



Fait à CHU, le 04/09/2023

Pr HARAKANDI Stanislas

Directeur Général